



**Syndicat National de la DGFIP-FORCE OUVRIERE**

**Section de l'Aveyron**

[Fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:Fo.ddfip12@dgfip.finances.gouv.fr)

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/012/>

Rodez, le 10 juillet 2015

**Déclaration liminaire.**

**Monsieur le Président.**

Nous sommes conviés ce jour dans le cadre des CAP pour les affectations au premier septembre 2015. Le service des ressources humaines a élaboré le mouvement local dans un laps de temps particulièrement restreint. RH et OS travaillent dans le même sens et dans l'urgence pour ne pas pénaliser les collègues. Pour ces derniers il devient urgent de connaître l'affectation afin de se loger et de préparer plus sereinement la rentrée.

Avant de nous plonger dans le mouvement, observons le tableau de la situation des effectifs du département. La situation n'est pas brillante : un déficit départemental de 48,8 postes soit un 11,2 % des effectifs du département. Et si l'on regarde de plus près, le département est déficitaire de 18,7 C, de 21,9 B et 7,2 A. Pas étonnant que les agents affirment clairement dans les différents sondages que leurs conditions de travail se dégradent. Ce constat n'est pas qu'un ressenti, c'est un constat chiffré.

Une nouvelle fois, FO-DGFIP 12 souhaite exprimer ses doutes quant au peu de transparence qu'il y a dans ce mouvement et dans les choix faits, toutes CAP confondues. 4 postes sont gelés (3 C, 1 B), 2 postes de B sont redéployés et de nombreux agents sont détachés. Une chatte y perdrait ses petits.

Au final, tous ces bricolages rendent peu compréhensible le mouvement. Les postes gelés, afin de permettre un détachement, bloquent des affectations pour des agents qui seraient en droit de bénéficier de la mutation. On en vient à se demander à quoi servent les règles de mutations puisque régulièrement des moyens détournés sont appliqués au mouvement.

Les élus FODGFIP 12 en CAPL.

